

## Gestion de la pandémie de COVID-19 en Afrique

[Par le Dr. Deoraj Caussy, épidémiologiste, Solution intégrée d'épidémiologie, <https://www.drdeorajcaussy.com>]



**Introduction** : La COVID-19 est une maladie virale causée par le virus CoV-2 du SRAS qui appartient à la famille des coronavirus dont les membres notoires sont le SRAS et le MERS et dont la mortalité est connue pour être élevée. Alors que la pandémie se propage en Afrique, il est pertinent de réfléchir à ses impacts éventuels sur un continent où la majorité des pays ont un système de santé faible, une surveillance inadéquate et des capacités de

laboratoire limitées, associés à un manque de personnel expérimenté et formé pour y répondre de manière efficace. Ce qui complique la situation, c'est qu'il n'existe actuellement aucun vaccin ou médicament éprouvé, d'où la nécessité d'appliquer des mesures de santé publique classiques et de rechercher des solutions innovantes appropriées au contexte local, tout en sachant que chacune de ces mesures présente des lacunes et des limites.

**Stratégies d'adaptation par la préparation et la réponse** : Une politique claire assortie d'un plan de préparation à la pandémie est essentielle pour y faire face de manière proactive. Au début de la pandémie, seuls 74 % des pays africains disposaient d'un plan de préparation à la pandémie de grippe qui était insuffisant pour faire face à une pandémie de COVID-19. Cette situation a été corrigée par la formulation d'un plan stratégique mondial de préparation et de réponse à la COVID-19 par l'OMS. Les éléments de la stratégie mondiale ont été traduits en un plan par étapes, comme la stratégie continentale commune pour l'Afrique en cas d'épidémie de COVID-19, élaborée conjointement par l'Union africaine et le CDC-Afrique. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique aide à l'élaboration d'un plan national de préparation à la pandémie, sur la base du profil d'évaluation des risques des pays. Toutefois, la mise en œuvre de ces plans se heurte à de nombreux défis qui pourraient être transformés en opportunités.

***Défis et opportunités: contrôle et prévention de la COVID-19***

***Évaluation des risques virologiques :*** Les décideurs politiques font le choix périlleux de protéger des vies et de préserver des ressources rares, souvent sur la base d'une évaluation incomplète des risques. Les plus grands défis de l'évaluation des risques touchent aux propriétés du virus jusqu'alors inconnues à savoir la durée exacte de l'excrétion du virus avant et après l'apparition des symptômes ainsi que les proportions des rôles des personnes asymptomatiques face à l'épidémie. En outre, on ignore encore largement à ce stade si le virus induit une immunité à vie. Invariablement, tous les programmes de lutte sont défectueux lorsqu'ils visent exclusivement à détecter les sujets symptomatiques, soit par un dépistage de la fièvre, soit par la sortie aux points d'entrée, la recherche des contacts des cas positifs et l'isolement des cas symptomatiques. En effet, près d'un tiers des cas asymptomatiques échappent à cette option de contrôle et peuvent déclencher une infection à l'échelle de la communauté. Le mode de transmission typique du SRAS-CoV-2 commence par une personne infectée contaminant le personnel de santé qui, à son tour, déclenche une chaîne de transmission en infectant la famille et, finalement, l'ensemble de la communauté. Ce problème peut être contourné par une surveillance et des tests aléatoires au sein de la communauté.

***L'infrastructure fait partie intégrante de la mise en œuvre du programme :*** Le contrôle de l'épidémie nécessitera des infrastructures importantes. L'héritage de l'éradication de la variole a laissé l'infrastructure et les outils de surveillance de la recherche des contacts qui ont permis de contrôler le virus Ebola au Zaïre en 1976. Mais dans l'ensemble, l'Afrique a pris du retard dans le développement d'infrastructures résistantes pour faire face collectivement aux menaces des nouveaux agents pathogènes. Cette lacune a été reconnue dans le Règlement sanitaire international (RSI-2005) qui encourage les pays à renforcer leurs capacités de base. Une évaluation par l'OMS des capacités de base relative au RSI en 2018 pour l'Afrique montre que de nombreux pays sont à la traîne en ce qui concerne ces capacités essentielles, à savoir, les services sanitaires dans le cas d'urgence n'étant que de 32 %, la surveillance de 59 % et le point d'entrée de 31 %. À la lumière de la pandémie de COVID-19, l'OMS a donné la priorité au renforcement du soutien des capacités de base aux pays dont les systèmes de santé sont faibles et dont les capacités de préparation sont insuffisantes. Cela permet aux pays des niveaux 1 à 3 de renforcer leur capacité de réaction aux pathogènes émergents et aux pays des niveaux 4 et 5 de partager leur expérience et leur expertise dans la région.

***Une main-d'œuvre expérimentée et formée :*** Dans les meilleures conditions, un nombre important de travailleurs de la santé ont tragiquement perdu la vie par manque de formation à la lutte contre les infections ou d'équipements de protection. Lors des épidémies du virus Ebola de 2016, l'Afrique de l'Ouest a démontré que les travailleurs de

première ligne peuvent être formés en peu de temps. Nous avons la possibilité d'accroître notre capital social médical en Afrique et de trouver des moyens de conserver notre main-d'œuvre formée. L'épidémie de COVID-19 offre une opportunité de former et de retenir le capital social médical africain pour faire face aux pathogènes futurs émergents.

**Social :** La famille élargie est le tissu de la vie en Afrique et nos interactions et comportements sont guidés par des traditions et des croyances centenaires. La politique de distanciation sociale, bien que réussie en dehors de l'Afrique, pose des problèmes pratiques pour la plus grande partie de l'Afrique rurale car elle prive de nombreuses populations vulnérables de nourriture, de médicaments et de soins de santé. La solution alternative consiste à briser la chaîne de transmission par le port de masque et le lavage des mains à l'eau et au savon. Mais selon le rapport du PNUD, seuls 60 % de l'Afrique ont accès à de l'eau propre. La solution alternative consiste à développer des désinfectants pour les mains à partir de sources endogènes et à promouvoir l'utilisation de plantes traditionnelles africaines.

**Finances :** On estime que 10 % du PIB national sont nécessaires pour lutter contre la COVID-19, et l'OMS estime à 640 millions de dollars le montant nécessaire pour aider les pays. Les pays auront besoin d'un soutien financier pour améliorer les infrastructures de santé et se procurer des équipements médicaux, des respirateurs, des ventilateurs, etc. Toutefois, malgré les accords de Bamako qui recommandent aux dirigeants africains d'investir en moyenne 10,5 % de leur PIB dans la santé, l'Afrique subsaharienne n'a dépensé que 6,5 % de son PIB dans ce domaine en 2012. Pour combler ces lacunes, il convient de rechercher et d'établir un partenariat actif avec le groupe des vingt (G20), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds monétaire international (FMI), le groupe de la Banque mondiale (GBM), les Nations unies et d'autres organisations internationales, notamment en faisant appel au Fonds de réponse solidaire COVID-19 de l'OMS et de l'UNICEF.

**Conclusion :** Il n'y a pas de raisons a priori de penser que la maladie touchera l'Afrique avec moins de gravité en raison de la jeunesse de sa population ou du climat chaud. L'épidémie du virus Ebola a mis en évidence la nécessité de mettre en place un système de santé résilient, capable de s'adapter et de répondre à l'évolution des besoins. L'absence de vaccin nécessite d'adapter les mesures de santé publique classiques au contexte local, en faisant appel à l'innovation dans le choix des matériels et des méthodes.

## Mot du président



Qui aurait pu prédire que l'année 2020 serait semée de tant de surprises et d'incertitude au point à bouleverser le cours normal de notre vie ?

2020 aura imposé un réaménagement de toutes nos activités aussi bien au niveau du Bureau que du Secrétariat Exécutif de notre Réseau. Nous avons dû réévaluer tous nos plans, reprogrammer ou annuler plusieurs de nos activités, et faire face aux conséquences directes ou indirectes découlant des différentes restrictions prescrites par nos autorités gouvernementales. En guise d'exemple, toutes activités devant requérir l'organisation de réunions physiques ou de déplacements internationaux des participants de mars 2020 à ce jour ont été annulées. Nous avons appris à faire mieux avec moins de moyens, et surtout à travailler en ligne pour assurer un fonctionnement régulier de notre institution.

Heureusement que nous gardons l'espoir que ces difficultés sont temporaires. Nous planifierons et poursuivrons nos initiatives pendant et après la COVID-19, certainement de manière différente que par le passé. Nous vous remercions d'accepter de nous soutenir et d'apprendre ensemble avec le NASAC de nouvelles façons d'accomplir fidèlement

notre mission. Nous apprécions à sa juste valeur toute votre sollicitude.

En avril 2020, le NASAC a publié une déclaration en français et en anglais sur la COVID-19. C'est une première, louable, dans la vie de notre institution de produire simultanément un document en français et en anglais. Nous travaillons maintenant sans relâche pour diffuser désormais tous nos documents dans les deux langues afin de permettre leur appropriation par la presque totalité de notre communauté et de nos partenaires. La tâche est difficile mais elle est réalisable. Nous voudrions bien compter sur votre tolérance pour les imperfections du début que nous vous promettons de corriger progressivement jusqu'à atteindre la perfection requise.

Plusieurs de nos membres ont fait circuler des déclarations, des communiqués voire des mémos sur la pandémie de la COVID-19. Nous nous efforcerons de rendre toutes ces initiatives pertinentes et visibles. Notre présence en ligne est fortement envisagée dans ce sens.

La nouvelle *normalité* que nous impose la situation actuelle est inhabituelle, à la limite bizarre au vu de nos habitudes passées et nos manières de travailler et d'interagir. Un changement de mentalité est nécessaire pour tenir nos divers engagements.

Puis-je vous demander de nous tenir informé sur les mécanismes pertinents d'adaptation mis en place par votre académie ou votre organisation pendant cette pandémie de COVID-19 ? Comment a-t-elle utilisé les nouveaux modes de communication virtuels dans ces interactions et diverses activités pendant la période ? Qu'en est-il de ses engagements avec les décideurs politiques, la société et la communauté scientifique ?

Nous vous saurions gré de répondre à ces questions et de nous faire part de vos commentaires à l'adresse électronique [nasac@nasaonline.org](mailto:nasac@nasaonline.org). Nous avons l'intention de rendre compte de toutes ces activités dans le prochain numéro de notre bulletin, surtout en ce moment où nous élaborons une stratégie sur la meilleure façon de soutenir nombre de ces initiatives.

Dans ce numéro de The Science Networker, nous attirons l'attention de notre continent sur cinq grandes pistes qui nous permettront de gérer la pandémie de COVID-19. Comme vous le savez bien, les mesures barrières recommandées sont simples dans la forme, mais dans le fond très complexes et exigeantes quant à leur mise en œuvre. Dans ce numéro, le Dr Deoraj Caussy, épidémiologiste indépendant et membre de l'Académie mauricienne de Sciences, traite de la stratégie de préparation et de réponse de l'Afrique à la COVID-19. Il dégage cinq défis et des opportunités critiques dans le contrôle et la prévention de la COVID-19. Ceux-ci concernent la virologie, les infrastructures, la main-d'œuvre et les aspects sociaux et financiers de la pandémie.

Notre numéro de décembre 2019 a été consacré entre autres à la quinzième réunion annuelle des académies africaines des sciences (AMASA-15). Nous sommes heureux de vous informer que le rapport a été publié et peut être consulté sur le site Web de la NASAC sous l'onglet « Ressources ». Dans ce numéro, un résumé vous est fourni.

Ce numéro met également en lumière quelques actions de nos membres sur la COVID-19 dans la section "Sous les projecteurs". Enfin, nous vous informons de l'élection du nouveau Bureau de l'Académie des sciences du Botswana (BAS). Un rapport sur l'Académie des sciences de Zambie (ZaAS) vous est aussi présenté.

Merci de nous faire part de vos commentaires sur ce numéro d'avril et de nous fournir des informations pour meubler nos prochains numéros.

N'oubliez pas non plus le message de prévention contre la COVID-19 : lavez-vous les mains régulièrement, évitez de vous toucher le visage, éternuez et toussiez dans le pli de votre coude, observez la distanciation physique et portez un masque facial en public.

Robuste santé à vous !

Bien cordialement.



**PROF. MAHOUTON NORBERT  
HOUNKONNOU**

Président de NASAC et Président du conseil d'administration

## Activités et événements récents

**Rapport d'AMASA-15 : *la science, la technologie et l'innovation au service de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté en Afrique : le rôle des académies.***

**Tenue du 13 au 16 novembre 2019 à Accra, au Ghana**



De gauche à droite: Prof. Mostapha Bousmina, ancien président de la NASAC; Prof. Henrietta Mensa-Bonsu, FGA, présidente de l'Académie des arts et des sciences du Ghana (GAAS); Prof. Kwabena Frimpong-Boateng, FGA, ministre de l'Environnement, de la Science, de la Technologie et de l'innovation de la République du Ghana; S.E. Nana Akufo-Addo, président de la République du Ghana; parmi d'autres dignitaires du gouvernement

La quinzième réunion annuelle des académies africaines des sciences (AMASA-15) s'est tenue à Accra, au Ghana, du 13 au 16 novembre 2019. L'objectif principal de l'AMASA-15 était de discuter de la manière dont la science, la technologie et l'innovation peuvent être utilisées pour aborder les questions de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté en Afrique. Le thème de la réunion était « *La science, la technologie et l'innovation pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté en Afrique* »: le rôle des académies ».

Plus de cent (100) participants de vingt-deux (22) pays étaient présents, représentant plusieurs académies, universités et institutions de recherche. L'événement a également été honoré par la présence de hauts fonctionnaires et de dignitaires qui ont pour la plupart participé à la session d'ouverture officielle de la conférence.

L'événement a débuté par une séance d'apprentissage collaboratif sur la diplomatie scientifique, qui était interactive et a permis aux académies d'apprendre les unes des autres. D'autres sessions interactives tenues au cours de la conférence ont abordé des sujets tels que « Faire connaître la science au public », « L'agenda scientifique pour l'agriculture » et « Exploiter la SEM (science, ingénierie et médecine) pour relever les défis auxquels fait face l'Afrique ».

La session sur la diplomatie scientifique a été organisée par le partenaire de la TWAS pour l'Afrique subsaharienne (TWAS-SAREP) et a abordé la pertinence de l'utilisation de la diplomatie dans le domaine scientifique, en particulier dans les pays à faible et moyen revenu (PRFM). Les PRFM ont été jugés essentiels pour améliorer les relations internationales entre les pays, en particulier pour gérer les biens communs mondiaux et les ressources transfrontalières ou partagées, établir des partenariats et améliorer les relations internationales.

**Trois sessions scientifiques principales axées sur les points suivants ont été organisées :**

1. La première session a abordé **la science** qui détermine les réalisations en matière de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté. Cette session a examiné les connaissances scientifiques disponibles et les conditions requises pour orienter l'attention de l'Afrique vers la réalisation de l'aspiration à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.
2. La deuxième session s'est concentrée sur **les technologies** de pointe qui sont facilement disponibles ou qui peuvent être développées pour relever le défi du maintien de la productivité alimentaire, de la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture et de la récupération des produits actuellement gaspillés.
3. Enfin, la troisième session consacrée à **l'innovation** a mis en lumière les réussites et les solutions innovantes qui sont disponibles ou peuvent être développées pour relever le défi de nourrir une population croissante, principalement défavorisée, en produisant davantage de nourriture à partir de ressources limitées.

L'Académie américaine des arts et des sciences a organisé une session interactive intitulée « Défis pour le partenariat scientifique international ». Cette session visait à identifier les recommandations politiques et les meilleures pratiques afin de relever les défis liés aux collaborations scientifiques internationales entre les États-Unis d'Amérique et l'Afrique.

Le Conseil consultatif scientifique des académies européennes (EASAC) a également organisé une session interactive pour lancer le rapport NASAC/ASSAf/LEO sur les **pesticides néonicotinoïdes : Utilisation et effets dans l'agriculture africaine**. Cette session a permis de lancer la communication et de diffuser ce rapport.

La conférence a été officiellement ouverte par S. E. Nana Akufo-Addo, Président de la République du Ghana. Dans son discours d'ouverture, il a souligné le rôle clé des académies africaines dans la progression de leurs pays sur la voie d'un progrès et d'une prospérité durables. Il a déclaré que tous les aspects de la vie sont désormais régis par la science, la technologie et l'innovation.

L'Académie des arts et des sciences du Ghana (GAAS) a profité de l'occasion de l'AMASA-15 pour célébrer son soixantième anniversaire, sous le thème : « *Au-delà de 60 ans d'excellence académique - Nouvelles frontières et perspectives* ». Le professeur Henrietta J.A.N. Mensa-Bonsu, présidente de la GAAS, a souligné l'évolution de la GAAS au cours de ces 60 années. Dans son discours, elle a fait l'historique de l'Académie et rendu compte des progrès réalisés. Elle a en outre exposé les nouvelles perspectives qui s'offrent à l'académie dans les années à venir en tant que membre de la NASAC.

La réunion s'est terminée par un déjeuner offert par l'État pour célébrer le 60e anniversaire de la GAAS et marquer la fin de l'AMASA-15. Les principales recommandations suivantes ont été formulées à l'issue de l'AMASA-15:

**Recommandations générales :** (i) les scientifiques africains devraient travailler en étroite collaboration avec les secteurs agricole et industriel de leurs pays respectifs afin de provoquer une transformation sociale et économique en faveur de la sécurité alimentaire et de la création de richesse pour les citoyens. (ii) il faut investir davantage dans la recherche et le développement, le renforcement des capacités, l'engagement de la communauté scientifique auprès des décideurs politiques et du corps diplomatique. (iii) la reconnaissance par les décideurs politiques et la communauté diplomatique des avantages des apports scientifiques dans les discussions est essentielle.

**Diplomatie scientifique :** (i) les académies devraient travailler avec la TWAS-SAREP pour développer un document stratégique qui articule et met en contexte la signification de la diplomatie scientifique en Afrique. (ii) les académies devraient créer un bureau ou nommer une personne responsable de la science et de la diplomatie au sein de leur secrétariat. Ce bureau serait responsable des activités qui orientent le programme de l'académie dans l'accomplissement de son mandat de diplomatie scientifique. (iii) Les académies doivent articuler des activités pertinentes qui favorisent la diplomatie scientifique en plus des questions scientifiques qui sont de nature mondiale.

**Les pesticides dans l'équation de l'allègement de la sécurité alimentaire:** (i) l'arbre de Neem et le pyrèthre sont des pesticides naturels et leur production massive peut être encouragée chez les agriculteurs. (ii) il est nécessaire d'éduquer les agriculteurs et les autres utilisateurs sur les effets des pesticides qu'ils utilisent.

**Institutions :** il est nécessaire que toutes les institutions présentes à l'AMASA-15 travaillent ensemble, partagent leurs idées et tirent les leçons de leurs expériences. Ce faisant, des partenariats seront établis avec les académies afin de soutenir la réalisation par les pays

africains à la fois de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire, qui sont respectivement les objectifs de développement durable 1 (Pas de pauvreté) et 2 (Faim zéro).

## Annonces et nominations

### Botswana Academy of Science(BAS)

La Botswana Academy(BAS) of science a tenu sa deuxième assemblée générale électorale le vendredi 31 janvier 2020. Le président sortant, le professeur Modisi, a remercié le Réseau des académies africaines des sciences (NASAC) et l'Académie des sciences d'Afrique du Sud (ASSAf) pour le soutien apporté à la BAS lors de sa création. Il a également remercié l'Université du Botswana (UB), l'Université d'agriculture et de ressources naturelles du Botswana (BUAN), l'Université internationale de science et de technologie du Botswana (BIUST) et l'Institut de technologie, de recherche et d'innovation du Botswana (BITRI) pour leur soutien.

Pour sa part, le trésorier, le professeur Masesane, a indiqué que la BAS a reçu une bourse de renforcement des capacités dans le cadre du programme de partenariat NASAC-Inter Academy, ce qui a permis à l'Académie d'acheter du matériel et des accessoires informatiques. En collaboration avec l'Association des universités africaines, l'Académie a organisé un atelier de formation de cinq jours sur le renforcement des compétences en rédaction scientifique pour la publication des résultats de recherche dans des revues à comité de lecture. En outre, l'Académie a facilité un forum national sur la 4e révolution industrielle (4IR) à la demande du département de la recherche, de la science et de la technologie du ministère de l'éducation tertiaire, de la recherche, de la science et de la technologie.

Outre les activités mises en évidence par le trésorier, le secrétaire général a signalé que l'Académie a participé entre autres, à l'assemblée générale annuelle des académies africaines des sciences (AMASA) qui s'est tenue au Ghana et à la réunion de formation de la section nationale du Botswana de l'Organisation des femmes de science pour le monde en développement (OWSD). Le secrétaire général a noté que l'absence d'un secrétariat à plein temps pour l'Académie était un obstacle majeur à sa croissance.

Après les rapports du trésorier et du secrétaire général, des élections ont été organisées pour les postes du Bureau de l'Académie. Le nouveau Bureau qui a été élu comprend le professeur Masesane en tant que président, le Dr Mine en tant que vice-président, le Dr

Koosaletse-Mswela en tant que secrétaire général, le Dr Mogopodi en tant que secrétaire général adjoint, le professeur Batlang en tant que trésorier et les Dr Batlokwa, Tacheba et Bagwasi en tant que membres du Bureau. Le président sortant, le professeur Modisi, demeure membre du Bureau jusqu'à l'élection d'un nouveau président en janvier 2022.



Vue partielle de participants à l'assemblée générale de la BAS au centre de conférence de l'UB le 31 janvier 2020.

## Sous les feux de la rampe

### ACTIONS SUR LA COVID-19

**DÉCLARATION DU NASAC :** Cette déclaration, publiée le 7 avril 2020, vise à définir des actions prioritaires qui méritent d'être prises en compte afin de se préparer, de contrôler et d'atténuer les conséquences sanitaires de la COVID-19 en Afrique et d'impulser le changement. La déclaration a mis en évidence six (6) domaines critiques comme étant des priorités que les gouvernements africains devraient prendre en compte :

1. Évaluer le risque de COVID-19
2. Développer une stratégie continentale unifiée pour la préparation et la riposte
3. Mobiliser les ressources dès maintenant
4. Créer et renforcer les partenariats
5. Mener des recherches qui génèrent des preuves pour l'action
6. Réduire les inégalités dans le système de santé

***La SUDAN NATIONAL ACADEMY OF SCIENCES*** a fait une déclaration sur la pandémie de COVID-19 dont la conclusion se résume comme suit : les virus sont des parasites ultimes qui utilisent nos cellules pour se propager et se transmettre d'individu à individu. Il est clair qu'un contact étroit pendant une période de temps considérable est nécessaire pour la transmission. Notre meilleure pratique pour stopper l'épidémie en l'absence de vaccin ou de traitement efficace établi consiste à restreindre les contacts humains, à prendre des mesures de précaution individuelles en se lavant les mains à l'eau et au savon, en portant des masques et, au niveau communautaire, en créant des hôpitaux de campagne préparés au pire scénario pour prévenir la propagation de tout agent infectieux potentiel. Il convient de prendre des mesures appropriées pour renforcer et mieux préparer le système de santé national fragile à faire face à toute apparition du virus dans le pays, en mobilisant toute la puissance de l'État, y compris les forces régulières et les facultés de médecine, les instituts de santé publique et leur personnel, pour aider à contrôler le virus. Que ce soit au niveau national, régional ou mondial, la complaisance et l'irresponsabilité sont dangereuses et peuvent être catastrophiques.

*Khartoum 23/3/2020*

**L'ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES, ARTS ET LETTRES DU BENIN (ANSALB)** a mis en place un comité de crise COVID-19. Ce comité a publié trois (3) déclarations majeures. La première, en date du 28 mars 2020, a évalué la situation de la pandémie due au nouveau coronavirus 2019 et ses conséquences au Bénin afin de contribuer à une réponse efficace. La deuxième déclaration, rendue publique trois (3) semaines plus tard, a examiné l'évolution de la pandémie en termes d'aspects scientifiques, de mesures socio-économiques et politiques prises. L'Académie a rappelé ici qu'elle reste mobilisée pour jouer pleinement son rôle, et aider les décideurs à prendre des décisions fondées sur des données probantes en s'appuyant sur son expertise multidisciplinaire. Enfin, la troisième déclaration a porté sur les mesures visant à lever le cordon sanitaire et le confinement. L'Académie y a rappelé, entre autres, les fondements scientifiques de la levée du cordon sanitaire, le choix du Bénin, et a formulé des recommandations à cet effet. L'ANSALB reste convaincue que cette période requiert des efforts individuels et collectifs pour respecter et appliquer méticuleusement les directives prescrites par les différents secteurs de santé aux niveaux national, régional et mondial.

## Dossier des académies membres

### ZAMBIA ACADEMY OF SCIENCES (ZAAS)



#### Introduction et contexte

La Zambia Academy of Sciences (ZaAS) a été créée en 2005 en vertu de la loi sur les sociétés de Zambie et officiellement a été lancée la même année par le ministre zambien des sciences, des technologies et de la formation professionnelle. La ZaAS est l'académie nationale officielle qui représente la Zambie dans ses engagements locaux et étrangers par le biais du réseau mondial des académies et d'organisations scientifiques. Pour consolider sa position d'organisme consultatif scientifique de pointe en Zambie, le gouvernement zambien est en train de légiférer sur l'Académie en vertu de sa propre loi du Parlement et de donner ainsi à l'Académie le prestige et la reconnaissance qu'elle mérite.

#### Mission

La mission de l'Académie est de fournir au gouvernement et au public des conseils indépendants, fondés sur des preuves, sur des questions nécessitant des solutions scientifiques. Les objectifs de l'Académie sont les suivants : (a) fournir des conseils et des

consultations aux institutions, aux secteurs public et privé en matière de science et de technologie, de recherche et d'éducation ; (b) promouvoir une réflexion scientifique indépendante, la découverte technologique et l'innovation ; (c) promouvoir l'établissement et le maintien d'une entreprise scientifique de haut niveau et (d) reconnaître les contributions exceptionnelles de personnes ou d'organisations au progrès des sciences en Zambie.

### **Gouvernance et structure de la ZaAS**

L'Académie est régie par le Bureau dirigé par le Président et dont la gestion quotidienne est assurée par un Secrétariat sous l'autorité du Secrétaire exécutif. Les programmes de l'Académie sont exécutés par des comités spécialisés dans les domaines suivants : sciences, sciences de la santé, ingénierie et technologie, et sciences sociales. Chacun de ces comités est dirigé par un président. Les scientifiques des différents comités spécialisés siègent dans divers comités et groupes de travail locaux et internationaux qui produisent diverses publications, contribuant ainsi à la connaissance scientifique mondiale.

### **Conseils offerts au gouvernement et au public**

Au cours des dix dernières années, la ZaAS a offert des conseils au gouvernement et à la société sur plusieurs questions par le biais de publications (brochures, notes d'orientation politique et communiqués), de communiqués de presse et des médias traditionnels, notamment la télévision et la radio. Des conseils ont été émis sur des questions telles que le rôle des sciences et des mathématiques dans le développement de la Zambie ; la nutrition et le retard de croissance chez les enfants zambiens ; le changement climatique et ses conséquences sur les régions agro-écologiques de la Zambie, les options en matière de mix énergétique, les projections de déficit dans le passé et à l'avenir, les épidémies de pestes, notamment les vers de l'armée d'automne, et les maladies transmissibles et non transmissibles en Zambie. Le gouvernement a reconnu et utilisé certains de ces conseils dans ses déclarations politiques sur le changement climatique, la nutrition et le retard de croissance en Zambie, l'énergie et la planification de la lutte contre les chenilles processionnaires.

### **Adhésion à l'Académie**

La ZaAS a connu une croissance remarquable au cours des 15 dernières années et se compose actuellement de 55 collaborateurs et membres permanents qui sont nommés et élus parmi les meilleurs scientifiques de tous les domaines scientifiques.

### **Collaboration locale et internationale**

Localement, la ZaAS travaille très bien avec le gouvernement par l'intermédiaire du ministère de l'enseignement supérieur et d'autres organismes, notamment le Conseil national des sciences et des technologies (NSTC), par l'intermédiaire duquel l'Académie reçoit des fonds du gouvernement depuis 2018 et travaille en étroite collaboration avec la Commission nationale de l'alimentation et de la nutrition de Zambie, qui dépend du

ministère de la santé. Sur le plan international, l'Académie participe aux travaux et/ou en tant que membre de divers organismes scientifiques, notamment le Réseau des académies africaines des sciences (NASAC), le Partenariat inter-académies (IAP), le Conseil international des sciences (ISC), l'Union académique internationale (UAI), le Conseil africain pour la recherche scientifique et l'innovation (ASRIC), l'Académie mondiale des sciences (TWAS), le Commonwealth Science Advice Network, le Réseau international des droits de l'homme (IHRN) des académies des sciences et des sociétés savantes, les réunions des ministres des sciences des pays de la SADC et l'Union africaine. À cet effet, la ZaAS collabore directement ou indirectement avec plusieurs académies, notamment : l'Académie africaine des sciences, l'Académie des sciences d'Afrique du Sud, l'Académie des sciences du Nigeria, la Royal Society, l'Académie des sciences de Tanzanie, l'Académie des sciences du Zimbabwe, l'Académie nationale des sciences du Kenya, l'Académie Hassan II des sciences et des technologies, l'Académie des arts et des sciences du Ghana, l'Académie allemande des sciences Leopoldina et l'Académie autrichienne des sciences.

L'Académie a reçu une reconnaissance internationale et fait partie de la ligue des académies nationales établies. Elle est en train de se forger sa propre position au niveau régional et international.

### **Accueillir la réunion annuelle des académies africaines des sciences (AMASA-16)**

Pour la première fois, la ZaAS accueillera la réunion annuelle des Académies Africaines des Sciences (AMASA-16) en novembre 2020, et le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de l'enseignement supérieur, travaille en étroite collaboration avec la ZaAS pour assurer le succès de la réunion. Malgré la pandémie mondiale COVID-19, la Zambie espère qu'elle ne durera pas assez longtemps pour affecter l'accueil de l'AMASA-16.

#### **Coordonnées:**

#### **ZAMBIA ACADEMY OF SCIENCES.**

C/o National Institute of Scientific and Industrial Research  
P.O. Box 310158, 15203 Chelston, LUSAKA  
Contact: **Mobile: +260977885828**



Les membres permanents et les collaborateurs de l'Académie posent pour une photo à l'Assemblée générale de 2019 sous le thème : « **L'alimentation et la nutrition dans le développement économique de la Zambie.** »



De gauche à droite: Prof. Enala T. Mwase (V/président), Prof. Kavwanga Yambayamba (président), Prof. Bishal Upreti (Académie des sciences du Népal), Prof. Daya Reddy (à l'époque co-président de l'IAP Research), M. Owen Mgemzulu (à l'époque secrétaire permanent, ministère de l'enseignement supérieur), et M. James S. Phiri (secrétaire exécutif - ZaAS)

Lors de la cérémonie de présentation des membres permanents et des collaborateurs de l'Académie à l'Assemblée générale sous le thème : « **Changement climatique - Un appel à l'action pour la Zambie.** »

## À PROPOS DU NASAC

Le Réseau des académies africaines des sciences (NASAC) a été créé le 13 décembre 2001 à Nairobi, au Kenya, et est actuellement le réseau affilié pour le partenariat inter-académique (IAP) pour représenter l'Afrique.

Le NASAC est un consortium d'académies des sciences fondées sur le mérite en Afrique et aspire à faire entendre la « voix de la science » auprès des décideurs et des responsables politiques à l'intérieur et à l'extérieur du continent. Le NASAC se consacre au renforcement des capacités des académies nationales de sciences existantes et oeuvre à la création de nouvelles académies là où il n'en existe pas.

### Secrétariat



Mme Jacqueline Kado  
Directrice exécutive



M. Philbert Okello  
Chargé des finances



Mme Rahab Gitahi  
Chargée des programmes



Mme Fatuma Achieng  
Assistante administrative et des programmes

En Novembre 2019, le NASAC se composait des vingt-huit membres suivants :

1. **African** Academy of Sciences (AAS)
2. **Algerian** Academy of Science and Technology (AAST)
3. Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres du **Bénin** (ANSALB)
4. **Botswana** Academy of Sciences (BAS)
5. Académie Nationale des Sciences du **Burkina** (ANSB)
6. **Burundi** Academy of Sciences and Technology (BAST)
7. **Cameroon** Academy of Sciences (CAS)
8. Académie Nationale des Sciences et Technologies du **Congo** (ANSTC)
9. Académie des sciences, des arts, des cultures d'Afrique et des diasporas africaines, **Cote d'Ivoire** (ASCAD)
10. Academy of Scientific Research and Technology, **Egypt** (ASRT) – *Membre provisoire*
11. **Ethiopian** Academy of Science (EAS)
12. **Ghana** Academy of Arts and Sciences (GAAS)
13. **Kenya** National Academy of Sciences (KNAS)
14. **Madagascar's** National Academy of Arts Letters and Sciences
15. **Mauritius** Academy of Science and Technology (MAST)
16. Hassan II Academy of Science and Technology in **Morocco**
17. Academy of Sciences of **Mozambique** (ASM)
18. **Nigerian** Academy of Science (NAS)
19. **Rwanda** Academy of Sciences (RAS)
20. Académie des Sciences et Techniques du **Sénégal** (ANSTS)
21. Academy of **Science of South Africa** (ASSAf)
22. **Sudanese** National Academy of Science (SNAS)
23. **Tanzania** Academy of Sciences (TAS)
24. Académie Nationale Des Sciences, Arts Et Lettres Du **Togo** (ANSALT)
25. **Tunisia** Academy of Sciences Arts and Letters
26. **Uganda** National Academy of Sciences (UNAS)
27. **Zambia** Academy of Sciences (ZaAS)
28. **Zimbabwe** Academy of Sciences (ZAS)

Contactez-nous

Secrétariat du NASAC

Miotoni Lane, Off Miotoni Road, Karen

P. O. Box 201-00502 Nairobi, Kenya

Tél: +254 712 914 285

Courriel: [nasac@nasaonline.org](mailto:nasac@nasaonline.org) | Site web:

[www.nasaonline.org](http://www.nasaonline.org)

